

ETAT NOMINATIF DES FONCTIONNAIRES ET DE LEURS AYANTS-DROITS BENEFICIAIRES D'UN CONGE BONIFIE EN 2015/2016

Document à faxer à la DAF 2 avant le 23 octobre 2015 (délai de rigueur) Fax : 01 30 83 47 47
 L'original de cet état devra être transmis avec le dossier-annexe 2

Destination : (entourer le département choisi) **GUADELOUPE** **MARTINIQUE** **GUYANE** **LA REUNION** **MAYOTTE** **ST PIERRE ET MIQUELON**

1ère Demande Renouvellement (préciser la période du dernier congé bonifié obtenu) _____

Code établissement					
Cachet					

AGENT BENEFICIAIRE	AYANTS-DROIT DEVANT VOYAGER AVEC LE BENEFICIAIRE				Date départ ou date retour différée des ayants-droits + préciser leurs noms
	préciser les noms, prénoms et dates de naissance	ENFANT(S)	Date de départ souhaitée	Date de retour souhaitée	
Indiquer le nom, prénom, date de naissance, grade	CONJOINT Prise en charge à condition que ses ressources annuelles soient inférieures au traitement soumis à retenues pour pension afférent à l'indice brut 340 (équivalent à 17 835,88 € annuels au 01/07/2010)	- 2 ans à la date du départ + 2 ans à - 12 ans à la date du départ + 12 ans à - 20 ans Tenir compte des dates d'exams concernant vos enfants (baccalauréat, brevet etc., ainsi que des dates d'oraux et de rattrapage)			

NB :

- Si la naissance d'un enfant est prévue et qu'il doit partir avec l'agent, il faut le mentionner sur le tableau.
- Si l'agent ou l'un de ses ayants-droits présente une invalidité à 80 %, il faudra mentionner les conditions particulières de ce voyage
- Attention : les dates de départ et de retour déclarées sur cet état nominatif ne sont plus modifiables au-delà du **16 octobre 2015**.

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Favorable pour la période du _____ au _____
 Défavorable :
 Motif :

Nom : _____
 Date : _____

Signature et cachet

Date : _____
 Signature : _____

L'intéressé (e)
 Vu et pris connaissance de l'avis du supérieur hiérarchique